

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	24.05.2021		21.166	DFFD
Annule et remplace				

<b>Auteur(s) : Commission Éducation</b>	<b>Lié à</b> (facultatif, cf. art. 241 OGC) : <b>ad 21.016</b>
<b>Titre : La formation continue des adultes, une nécessité !</b>	
<b>Contenu :</b> Nous demandons au Conseil d'État d'analyser la pertinence de la stratégie mise en place dans le domaine de la formation continue au terme du projet en 2024. Il étudiera si les mesures mises en place avec le rapport 21.016 ont été efficaces pour le maintien des adultes sur le marché de l'emploi et comment, cas échéant, améliorer le domaine de la formation continue, aux niveaux stratégique et organisationnel. Enfin, il définira quelles sources de financement ont été prévues, en particulier si le financement fédéral s'arrête en 2024.	
<b>Développement (obligatoire) :</b> Investir dans la formation continue pour les adultes constitue un plus tant pour les individus et les entreprises que pour les collectivités, à court et à long terme. Aujourd'hui, notre canton, avec le soutien de la Confédération, lance un programme pour soutenir l'acquisition des compétences de base et des formations initiales des adultes. La proposition est de financer tout ou partie de ces formations, l'idée étant de rendre accessible l'offre de formation continue à la population active peu ou pas formée afin de la maintenir en emploi. La formation continue est effectivement essentielle pour éviter la désinsertion professionnelle. La commission Éducation remercie le Conseil d'État de faire un bilan en 2023 sur la stratégie et l'organisation mises en place aujourd'hui : l'organisation des cours de compétences de base est-elle efficace et adaptée aux bénéficiaires ? Les montants alloués pour acquérir les compétences de base et les formations initiales sont-ils suffisants ? Les demandes sont-elles nombreuses ? Si oui, les réponses à ces demandes ont-elles permis le maintien des adultes sur le marché du travail ? L'organisation et les processus internes pour se prononcer sur les dossiers de postulation sont-ils efficaces ? Quelle évaluation est faite par les entreprises ? Quelle politique le canton adoptera-t-il avec ou sans financement de la Confédération à futur ?	
<b>Demande d'urgence : NON</b>	

<b>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</b> Sarah Blum, présidente de la commission		
<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>